PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

Modification N°3
Approbation - 2022

LA TOUR-DE-SALVAGNY

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux

GRANDLYON la métropole

Urbalyon

Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, l*es formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales ;*
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement ;*
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles.*

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)

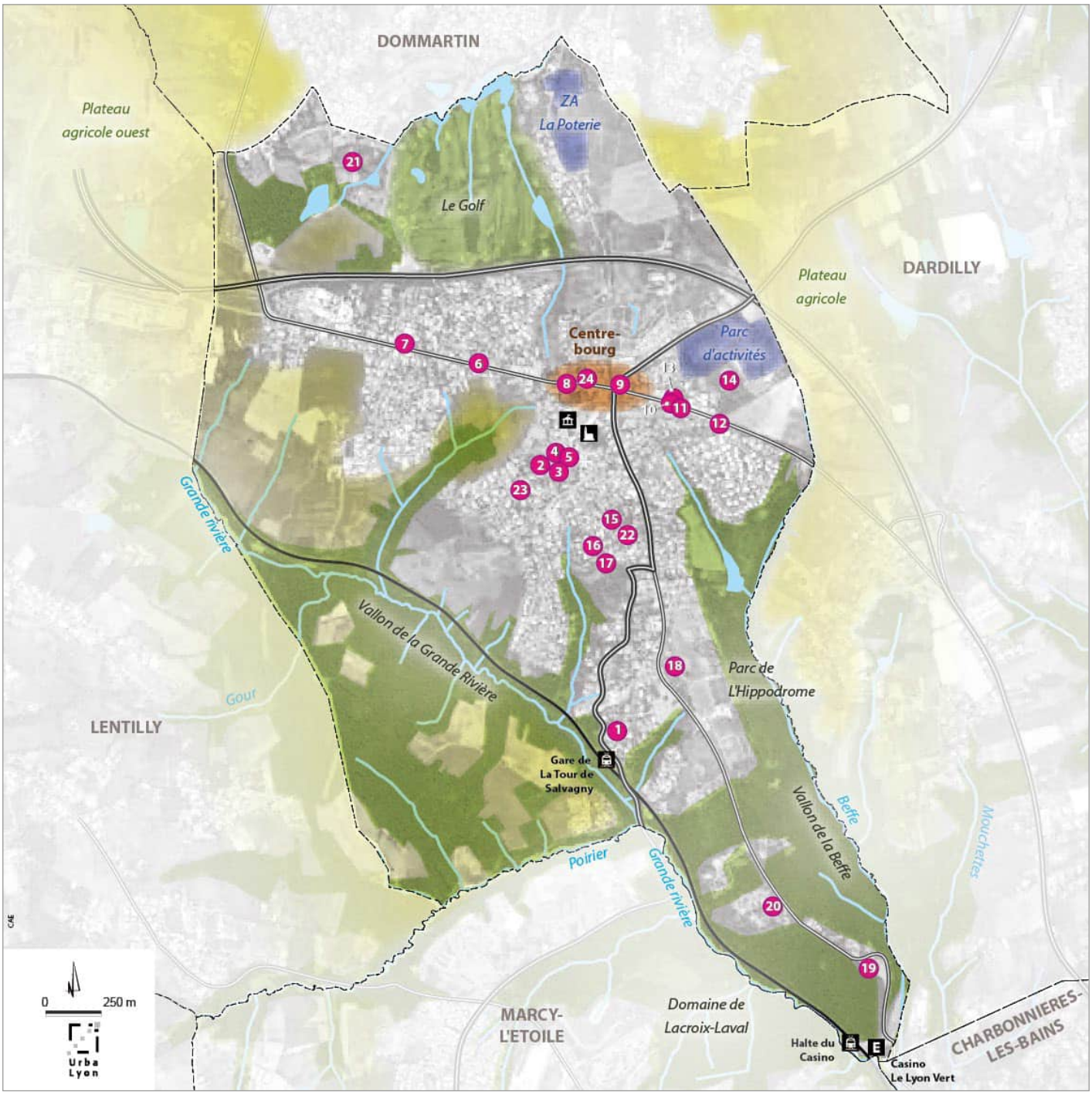

LEGENDE

VOCATION

- Centralité
- Agricole
- Economique
- Naturelle
- Equipement
- 25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

- Lieu cultuel
- Mairie
- Fort et site militaire
- H Hopitaux
- U Université
- Lycée/Collège
- E Equipement
- Gare

1 Elément Bâti Patrimonial

71, rue de la Gare

Références

Typologie: Maison des champs

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

- Maison cossue, type maison des champs ;
- Façades traitées en bichromie, chaînage d'angle ;
- Inscrite dans un parc, qui garde de belles dimensions dans ce secteur pavillonnaire ;
- Présence de hauts arbres, visibles depuis l'espace public ;
- Statut de repère urbain pour l'entrée sud de la commune.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

2 Elément Bâti Patrimonial
6, rue des Roches

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Les Roches

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison cossue, implantée dans un parc boisé ;
- Plan rectangulaire, tour carrée engagée à un angle, élevée d'un niveau de plus que l'ensemble bâti ;
- Architecture de facture modeste, façade ordinaire sur rue ; côté jardin, façade animée par un mince corps central en ressaut ;
- Grand parc boisé, visible depuis la rue ;
- Persistance du mur d'enceinte en pierres et du portail en pierre de taille mouluré, grille en fer forgé.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur et portail

3 Elément Bâti Patrimonial

10, rue de la Gare

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise bipartite, un premier corps de bâti en pignon (toiture en croupe) sur rue présentant des décors peints en sous toiture, deuxième élément en retrait présentant sa façade principale, composée en symétrie axiale, au jardin, surélevée par un soubassement ;
- Jardin composé, présentant quelques hauts arbres ;
- Mur d'enceinte bahut complété par des haies, portail aux piles de pierre de taille moulurée.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, portail et mur d'enceinte

4 Elément Bâti Patrimonial

8, rue de la Gare

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise installée dans le bourg historique de la commune ;
- Architecture singulière, de facture modeste ;
- Façade principale composée en symétrie axiale, présence de traces de décors peints (chaînage d'angle), R+1 ;
- Flanquée d'une tourelle carrée, plus haute d'un niveau, ouverte sur les quatre côtés, quatre piles de pierre de taille, modénature de briques ;
- Implantée en léger recul, frontage très végétalisé, visible grâce au mur bahut de pierre complété d'une grille de fer forgé.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et mur

5 Elément Bâti Patrimonial
3, rue du vieux bourg

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

Maison de ville du XVIIIe coiffée d'un toit en pavillon et implantée à l'intérieur du vingtain. Elle flanquait l'entrée de la tour-église située au cœur du vingtain. La maison constitue un élément de mémoire et un repère visuel, contrastant avec les habitations plus modestes qui s'adossent au rempart du château.

Prescriptions

Element à préserver : le bâtiment

6 Elément Bâti Patrimonial

64, rue de Paris

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Grande maison positionnée à un carrefour très fréquenté, rôle fort de repère urbain ;
- Architecture de facture simple, grandes dimensions, encadrements et appuis de baies en pierre de taille ;
- Dans le prolongement du bâti, présence d'un haut mur d'enceinte percé par un portail de bois à deux vantaux (pentures fer forgé), soutenu par un linteau bois ornementé d'une double génoise.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur d'enceinte et portail

7 Elément Bâti Patrimonial

90, rue de Paris

Références

Typologie: Corps de ferme

Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Ancien corps de ferme remarquable car unique sur la rue de Paris, repère urbain ;
- Ensemble de deux bâtiments à l'architecture ordinaire, organisés en L autour d'une cour ;
- Dépendances, mur d'enceinte qui marque le paysage urbain, présence d'un haut portail à linteau bois, génoise et grille en fer forgé.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiments organisés en L, mur d'enceinte clôturant la cour et portail

8 Elément Bâti Patrimonial

25 rue de Paris (uniquement bâti en front de rue)

Références

Typologie : **Corps de ferme**

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale- Historique

Caractéristiques à retenir

Ancien relais de poste du XVIIIe siècle, élément de mémoire, qui a favorisé l'importante activité de passage, sur la route de Lyon à Paris, par le Bourbonnais. Le caractère authentique de la façade, et son implantation particulière (retrait) en font un élément repère sur cette voie.

- Corps de ferme, implanté en bord de voie, intégré dans le front bâti du faubourg de la rue de Paris ; ancien relais de poste ;
- Ensemble organisé en L tourné vers le jardin ;
- Quelques détails remarquables : haut portail de bois à linteau de bois, appuis de fenêtres en pierre de taille moulurée ;
- Bâtiment traversant de rue à jardin, ancien porche à calade en chevrons de briques ;
- Remarquable sur rue car détonne du reste du bâti fait de petites maisons accolées.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

9 Elément Bâti Patrimonial

Angle Rue de Lyon/Avenue des Monts d'Or

Références

Typologie : **Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent…)**

Nom : Congrégation des soeurs de Saint-Joseph de Lyon

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Haut bâtiment, implanté à un important carrefour, son implantation et sa hauteur font de lui un repère urbain important ;
- Bâtiment monolithique, avec jeu de volumes en façade : 4 travées verticales alternant entre des parties en retrait et parties en saillie, ; mise en scène par un escalier ;
- Mise en valeur par un traitement alliant minéral et végétal de ses abords.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

10 Elément Bâti Patrimonial
28 Rue de Lyon

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Bâtiment bipartite implanté en front de rue ;
- Première partie bâtie en contrebas de la voie, dans la continuité d'épannelage du faubourg ; deuxième partie à base carrée surélevée, signal dans le paysage urbain ;
- Architecture remarquable : bichromie, chaînage d'angle, encadrement de baies en pierre de taille à crossettes, blason sculpté, fenêtres à meneaux ;
- Mur d'enceinte à tablette et piliers de portail en pierre de taille ;
- Parc de bonne dimension, quelques arbres.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur et portail

11 Elément Bâti Patrimonial
32, rue de Lyon

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison à l'architecture atypique ;
- Bâtiment en deux parties : une côté rue et une côté jardin ; sur rue : grande façade pignon, ouvertures ovoïdales, génoise en sous toiture, et encadrement de porte en pierre de taille ; sur jardin : maison des champs étroite à trois travées, façade surélevée à composition symétrique, appuyée par un escalier ;
- Grand parc, présence de quelques hauts arbres.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et mur

12 Elément Bâti Patrimonial
48 Rue de Lyon

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de facture modeste, implantée dans un virage, marqueur de l'entrée du faubourg ;
- Terrasse surélevée dans l'angle des voiries, auvent à tuiles vernissées, présence d'une petite tourelle poivrière à toiture d'ardoises, à l'arrière, côté jardin.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

13 Elément Bâti Patrimonial
27 Rue de Lyon

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée sur rue, remarquable dans le paysage urbain par sa hauteur (R+2 surélevé) ;

- Décors peints, appuis de fenêtre en pierre de taille, ancien emmarchement pierre de taille, balcon en encorbellement, garde-corps fer forgé, haut portail à encadrement de pierre de taille moulurée donnant sur un passage traversant jusqu'au jardin, corniche périphérique, oculus en pierre de taille ;

- Présence à l'arrière d'une dépendance parallèle au corps de bâti principal.

- Le bâtiment est prolongé à l'est par un mur d'enceinte.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et mur

14 Elément Bâti Patrimonial
Lieu-dit Pisse Chien, rue de Lyon

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti composé d'une maison bourgeoise et de dépendances, implantées au sein d'un écrin boisé.

- Maison de plan massé, avec toiture à quatre pans couverte d'ardoises.

- Dépendances organisées en U autour d'une cour et prolongées d'un autre bâtiment à l'est

- Présence d'un portail rue de Lyon, qui annonce l'entrée dans la propriété. Il est constitué de deux piles en pierre et d'un portail à double vantaux en ferronnerie ouvragée flanqué d'un mur bahut avec grille et volutes stylisées.

Prescriptions

Elément à préserver : Maison bourgeoise, dépendances et portail sur la rue de Lyon

15 Elément Bâti Patrimonial
10-12-14-16, allée de la Puisatière

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Domaine de la Pussetière

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison de maître, de plan rectangulaire, implantée au milieu de son parc ;
- Façade à fronton composée de 4 travées, largement ouverte sur le parc ;
- Parc d'origine, loti aujourd'hui, mais qui conserve des dépendances et une allée plantée ;
- Grand parc boisé.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et dépendances

16 Elément Bâti Patrimonial

32, rue de la Gare ; 1, allée de la Creuzette

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : La Creuzette

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison de maître de grandes dimensions, 5 travées de long par 3 travées de large ;
- Bichromie qui souligne les encadrements de baies et les chaînages d'angles ;
- Toiture à croupe, façade tripartite avec corps central à pignon en ressaut ;
- Mur d'enceinte, portail en pierre de taille moulurée, grille de fer forgé, jardin composé ;
- Présence de hauts arbres (cèdres) remarquables visibles depuis la rue.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur d'enceinte et portail

17 Elément Bâti Patrimonial
34, rue de la Gare

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison de maître, type maison des champs, et ses dépendances, implantées dans un grand parc ;
- Dépendance flanquée d'une tour carrée à oculus, prise dans les restes du mur d'enceinte du domaine ;
- Vaste parc boisé.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et dépendance

18 Elément Bâti Patrimonial
27, avenue du Casino

Références

Typologie :

Nom : Stade de l'hippodrome

Valeurs :
- Mémorielle
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Site de l'ancien hippodrome construit dans les années 30 ;
- Deux pavillons et une tribune témoignent encore de l'époque de construction ;
- Entrée marquée par deux pergolas prolongées d'une allée plantée.

Prescriptions

Eléments à préserver : ensemble des bâtiments d'origine de l'hippodrome

19 Elément Bâti Patrimonial
154 Avenue du Casino

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Le château de la Tour de Salvagny

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Château implanté dans une pente ;
- Corps central flanqué de deux tours carrées, toiture mansardée à quatre pans d'ardoises, corniche et bandeau filant périphérique, balcon à balustrade en encorbellement ;
- Dépendances à l'arrière ;
- Parc surélevé par rapport à la voirie, hauts arbres dans le virage qui contourne la propriété, marqueurs du paysage.

Prescriptions

Eléments à préserver : château et les dépendances attenantes

20 Elément Bâti Patrimonial
122-124-130, avenue du Casino

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Le Pré Vieux

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison de maître, implantée au milieu de son parc, aujourd'hui loti ;
- Composition en 5 travées, corps central en ressaut, modénature, corniche, bandeau filant, toiture mansardée ;
- Présence d'anciennes dépendances, aujourd'hui indépendantes de l'ensemble ;
- Grand parc boisé, portail en pierre de taille donne accès au bâtiment par une grande allée au milieu des boisements.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendance et mur d'enceinte

21 Elément Bâti Patrimonial
120 Rue des Granges

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Château des Granges

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété se compose d'un ensemble bâti constitué d'une maison bourgeoise organisée selon un plan en L et implantée au cœur de la propriété ainsi que de dépendances flanquées au nord et à l'ouest de la maison de maître. La maison dite « château des Granges » a vraisemblablement été construite vers 1850, par Jean-Pierre Fransa, dit France. En 1988, une partie du parc est cédée pour la création du golf de la Tour-de-Salvagny.

- La maison de maître est orientée au sud. Elle comprend un corps central de cinq travées de largeur, flanqué de deux ailes soulignées par des chainages d'angle en pierre de taille et surmontées de toiture en pavillon. Le bâtiment s'élève sur trois niveaux, dont le dernier mansardé et éclairé par des lucarnes. L'ensemble est couvert d'une toiture d'ardoises avec épis de faitage en zinc. Le bâtiment est marqué par une symétrie centrale, avec la travée centrale se distinguant par un balcon au premier étage et une haute mansarde encadrée par un fronton cintré interrompu. Côté cour, le corps de logis est flanqué en travée centrale d'une tour engagée. Le bâtiment possède une architecture soignée avec de nombreux détails de modénature accentuée et de décors (dont des vitraux personnifiés).

- Le corps de logis qui prolonge le volume principal a l'ouest est percé d'un porche permettant l'accès à la cour. Le dernier étage est mansardé et l'ensemble du bâtiment est couvert d'une toiture en tuiles. La travée la plus au nord est surmontée d'une toiture à quatre pans mansardés. Une tourelle en encorbellement assure la continuité entre les deux bâtiments, côté cour. Elle se distingue des autres bâtiments par son décor de brique et sa toiture polygonale.

- Accolés au château, du côté nord, les communs, en pisé, délimitent une cour carrée. Ils sont de moindre qualité.

- La propriété est close par un portail situé rue des Granges, composé de deux vantaux en fer forgé flanqués de deux piles en pierre. Le portail est encadré d'un bout de mur sur une faible longueur. L'absence de clôture sur le reste de la rue offre de nombreux points de vue sur le château et son parc.

- Une petite fabrique de jardin est présente dans le parc, construite en brique avec vitraux et coiffée d'une toiture polygonale en tuiles polychromes. Surmontée d'une croix, elle semble servir de chapelle, oratoire. Une autre fabrique est implantée à proximité, sans toiture et entourée d'une grille en fer forgé.

- Les bâtiments sont implantés dans un parc en partie boisé et composé. Dans l'alignement de la travée centrale, une allée majestueuse bordée d'ifs taillés, interrompue par un bassin constitue l'élément principal de composition du parc, jardin à la française.

- L'influence des parcs paysagers à l'anglaise réalisés majoritairement à cette époque est aussi fortement présente avec un petit étang paysager proche du château et de nombreuses plantations à la palette végétale caractéristique de cette deuxième moitié du XIXème siècle.

Prescriptions

Eléments à préserver : le château avec ses deux ailes, le portail et la fabrique avec toiture polygonale.

22 Elément Bâti Patrimonial
40, avenue de l'Hippodrome

Références

Typologie : **Maison des champs**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en retrait d'alignement sur une parcelle en longueur, orientée Est-Ouest ;
- Maison adoptant une typologie de maison des champs avec perron ;
- Appartient aux maisons d'apparat qui bordent l'avenue de l'hippodrome ;
- L'accès se fait par l'impasse ou l'avenue de l'hippodrome ;
- Peu perceptible depuis l'espace public ;
- Parcelle boisée.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

23 Elément Bâti Patrimonial
13 rue des Roches

Références

Typologie : **Maison des champs**

Valeurs :
- Urbaine
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Ensemble implanté en front de rue et organisé autour d'une cour commune, en U ;
- Composé de plusieurs corps de bâti : une maison des champs à l'Est et des dépendances autour ;
- Façade quasi aveugle sur rue, créant un paysage de mur ;
- Vocabulaire rural simple, bâti de facture modeste sans ornement ; architecture en pisé, bois, pierre ;
- Marque le paysage de la rue, constitue un élément de repère et possède un caractère structurant ;
- Témoin d'un mode d'habiter, du passé rural de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et dépendances

24 Elément Bâti Patrimonial
20, rue de Paris

Références

Typologie :

Nom : Les platanes

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison implantée en retrait d'alignement sur la route de Paris, ce qui la démarque des constructions environnantes implantées en front de rue ;
- Précédée par un mur bahut avec grille métallique ajourée, de même type que le portail ;
- A l'arrière de la parcelle, un terrain planté de deux rangées de 4 platanes ;
- Présence d'un édicule dans la cour arrière ;
- Construite sur deux niveaux, elle se développe dans la longueur ;
- Présence d'éléments de modénature et d'architecture : baies cintrées avec encadrement bichrome utilisant la brique ; débord de toiture soutenu par des consoles en bois ; garde-corps en ferronnerie ;
- La cour sur rue est végétalisée ce qui participe à l'aération du tissu de faubourg ;
- Constitue un évènement dans ce linéaire.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur, clôture et portail